

Priorité 5 : Le respect et la promotion des droits des personnes présentant des troubles psychiques, le renforcement de leur pouvoir de décider et d'agir et de la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques.

Liste des actions

1. "Aller vers" le grand public pour faire connaître et déstigmatiser la maladie psychique : dispositif BlaBlaPsy
2. AMPLIFIER LES ACTIONS D'ALLER-VERS LES HABITANTS DU MIRAIL
3. DEVELOPPER NOTRE CAPACITE D ACCUEIL DES FAMILLES/AMIS DONT UN PROCHE SOUFFRE DE TROUBLES PSYCHIQUES
4. L'ANXIETE PATHOLOGIQUE : UN REEL HANDICAP PEU (RE)CONNU
5. Mise en œuvre collaborative et transverse de projets inclusifs et participatifs par le biais de GRAIN (Groupes de Réflexion-Action pour l'INclusion) composés de professionnels et de résidents.
6. ORGANISER DES JOURNEES D'INFORMATION SPECIFIQUE DESTINEES AUX FAMILLES DONT UN PROCHE SOUFFRE DE TROUBLES PSYCHIQUES
7. Profamille : un programme psychoéducatif pour les familles ayant un proche souffrant de schizophrénie
8. Promouvoir la participation des usagers et ou des aidants au regard des parcours de soins en collaboration avec les représentants des usagers
9. SENSIBILISER AU HANDICAP PSYCHIQUE CEUX ET CELLES QUI SERONT AMENES DANS LE CADRE DE LEUR FONCTION A ETRE EN CONTACT AVEC UNE PERSONNE SOUFFRANT DE TROUBLE PSYCHIQUE
10. Journée annuelle d'échanges sur la souffrance psychique des personnes en situation de précarité
11. Programme BREF :
12. Programme unifamilial de psychoéducation précoce individualisé à destination des aidants et des proches des personnes souffrant de troubles psychiques.
13. Un psy pour tous? Comment faciliter l'accès aux professionnels de la santé mentale pour un public qui en est éloigné? Comment permettre l'accroche, la rencontre ?
14. Organiser les Semaines d'informations sur la santé mentale (SISM) sur le territoire du Conseil local de santé mentale du PETR Pays Comminges Pyrénées
15. Garantir l'accès et la protection des droits des usagers par la formation des acteurs de santé et la promotion de la recherche en psychiatrie légale

Action du PTSM31

Réf. : Action 5-1

Priorité 5 : Le respect et la promotion des droits des personnes présentant des troubles psychiques, le renforcement de leur pouvoir de décider et d'agir et de la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques.

"Aller vers" le grand public pour faire connaître et déstigmatiser la maladie psychique : dispositif BlaBlaPsy

Nature de l'action :

Renforcer - action existante nécessitant un développement / amélioration

Axes stratégiques

Lutter contre la stigmatisation sous toutes ses formes

Pilote(s)

FINE LESTARQUIT Pascale
chargée de projets

Mairie de Toulouse
pascale.finelestarquit@mairie-toulouse.fr

Acteurs et partenaires

CH Marchant MARTY Camille
Association d'usagers "Toutes Voiles Dehors" BOURLIER Emmanuelle
CH Marchant et autres psychiatres, internes, psychologues (tournants)
associations d'usagers ou de proches usagers de la psychiatrie (tournants)

Problématique constatée

Le travail de déstigmatisation au sein du Conseil Local de Santé Mentale de Toulouse repose depuis plusieurs années principalement sur la mise en place des deux semaines d'Information sur la santé mentale (SISM) chaque mois de mars. Malgré la grande variété des événements proposés au grand public pour ces SISM et la construction collective du programme, plusieurs limites à ces SISM sont identifiées : la temporalité (actions restreintes à 15 jours dans l'année), la mobilité (difficulté à être en capacité à « aller vers » pour toucher un public éloigné des questions de santé mentale), la mixité (usagers/professionnels) dans les actions proposées.

Sur une initiative d'une membre du CLSM, usagère de la psychiatrie, un groupe de travail s'est constitué autour de l'idée d'un camion itinérant, qui s'installe dans des lieux insolites (marchés, cours de bibliothèque, campus universitaire...) et aborde de manière ludique avec les personnes de passage le sujet de la maladie psychique. Les parties prenantes sont des membres du CLSM, avec une mixité professionnels de santé (psychiatres, psychologues, infirmiers...) et usagers de la psychiatrie, pour être en capacité de proposer différents regards lors des discussions avec le public.

Les premiers tests du dispositif ont montré qu'il répond aussi à la problématique du manque d'information pour les personnes concernées (ou proches) : les brochures d'information sont très demandées et le sujet de l'orientation des personnes est très fréquent.

Objectif(s) opérationnel(s)

Utiliser un camion itinérant - avec à son bord usagers de la psychiatrie, professionnels soignants - pour échanger sur les représentations et apporter de l'information aux publics

Transposer le dispositif sur d'autres communes de Toulouse Métropole en fonction des résultats de l'évaluation

Actions à mettre en œuvre

Intitulé de l'action	Echéances	Moyens - matériel, humain, financier
Constitution de l'équipe et du matériel pour chaque étape du BlaBlaPsy	2 mois avant chaque date d'installation du BlaBlaPsy	un camion, une signalétique, de la documentation, des outils pour interpeller et « laisser des traces »,

		une équipe mixte usagers / professionnels de santé / autres, un lieu insolite.
mise en place du camion sur l'espace public	à chaque sortie (objectif : 8 / an en 2022)	Subvention ARS pour les consommables Coût ressources humaines professionnels intervenant : 10 000 €

Public(s) cible(s)

Autres publics spécifiques
public non spécifique, tout venant ; et public concerné par la maladie psychique, en demande d'information / orientation

Ancrage territorial

Toulouse et à terme Toulouse Métropole

Indicateurs de suivi et de résultats

Nombre de sorties par an (objectif 2022 : 8)
 Nombre de personnes interpellées par le dispositif (obj : 8 / heure)
 Nombre d'usagers mobilisés sur chaque sortie (objectif : 3 minimum par sortie)

Action du PTSM31

Réf. : Action 5-2

Priorité 5 : Le respect et la promotion des droits des personnes présentant des troubles psychiques, le renforcement de leur pouvoir de décider et d'agir et de la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques.

AMPLIFIER LES ACTIONS D'ALLER-VERS LES HABITANTS DU MIRAIL

Nature de l'action :

Renforcer - action existante nécessitant un développement / amélioration

Axes stratégiques

Lutter contre la stigmatisation sous toutes ses formes

Pilote(s)

VACHERET Agnès
Déléguée du Préfet politique de la Ville à Bellefontaine-
Milan
préfecture 31
agnes.vacheret@haute-garonne.gouv.fr

DROUIN Anouk
Chef de projet Contrat de Ville à Reynerie
Mairie de Toulouse
anouk.drouin@mairie-toulouse.fr

Acteurs et partenaires

AFEV LLORET Xavier
IREPS Occitanie BENOIT Cécile
Club de Prévention Mirail TOUMI Amir
Accueil Jeunes Mairie MAUME Cathy
Bell'Arc En Ciel HAI Malika
Psychologues du Monde LIMA Sandra
Informations Consultations Suivis OULAHAL Rachid
Mairie de Toulouse - Atelier Santé Ville ST MARTIN Nadège
Centre social Reynerie (CAF) BARTOLO Odile
Centre Social Bellefontaine-Lafourguette (Mairie) SOUDIN Nicole

Problématique constatée

Amplifier les démarches d'aller-vers, en particulier sur l'espace public, afin de toucher des habitants qui ne font pas ou peu appel aux structures de santé et du quartier et permettre l'accès à des parcours de soins et des orientations.

Objectif(s) opérationnel(s)

Amplifier les temps d'aller-vers les habitants
Etablir des rdv réguliers pour établir un lien de confiance avec les habitants
Sensibiliser les habitants sur la santé mentale et déconstruire certaines représentations
Orienter les habitants vers un parcours de soin et réduire les inégalités d'accès aux soins

Actions à mettre en œuvre

Intitulé de l'action	Echéances	Moyens - matériel, humain, financier
Stand de quartier marchés de Reynerie et Bellefontaine : prévoir des informations et ateliers ludiques lors de la semaine d'information sur la santé mentale (mars)	mars 2021 et chaque année	2 stands de 4 h avec présence 4 personnes + affiches et publicité = 2800 €
Organiser des séances de projections/débat à la Médiathèque	mars 2021 et chaque année	4 projections/débat de 2h30 avec 4 personnes + affiches et publicité =

Grand M et Centre culturel Alban Minville pendant la semaine d'information sur la santé mentale (mars), pour public adulte et public jeune.		3000 €
Développer des actions de « Psy qui traîne », avec un binôme psychologue-éducateur ou psychologue-médiateur auprès d'un public de jeunes adultes	à partir du 1er semestre 2021 et suivants	1 psy qui traîne par mois (10/an) + temps de réunion/bilan : 6000 €
Développer des stands d'information et/ou animations ludiques sur ce thème lors des animations en pied d'immeubles ou en intérieur (Animons Bellefont)	à partir du 2d semestre 2021 et suivants	prévoir 2 temps d'information /an (recueil de documentations & préparation animations –affiche & publicité – temps de l'animation – bilan) : 5000 €

Public(s) cible(s)

Tout public

Ancrage territorial

Mirail (Bellefontaine - Reynerie)

Indicateurs de suivi et de résultats

nombre d'actions d'aller-vers organisées/an
diversités des problématiques abordées
nombre de personnes contactées et renseignées
nombre d'orientations effectuées

Action du PTSM31

Réf. : Action 5-3

Priorité 5 : Le respect et la promotion des droits des personnes présentant des troubles psychiques, le renforcement de leur pouvoir de décider et d'agir et de la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques.

DEVELOPPER NOTRE CAPACITE D ACCUEIL DES FAMILLES/AMIS DONT UN PROCHE SOUFFRE DE TROUBLES PSYCHIQUES

Nature de l'action :

Renforcer - action existante nécessitant un développement / amélioration

Axes stratégiques

Promouvoir l'information, faciliter l'accès aux droits et renforcer le soutien des aidants

Pilote(s)

IGLESIAS Sabine
BENEVOLE / UNAFAM 31
UNAFAM 31 (UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS
DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPEES
PSYCHIQUES

siglesias@numericable.fr
ARVIEU Josette
DELEGUEE DEPARTEMENTALE UNAFAM 31
UNAFAM 31
josette.arvieu0942@orange.fr

Acteurs et partenaires

Problématique constatée

DEFAUT D'INFORMATION DU PUBLIC/ABSENCE DE FLECHAGE DE L'ENTREE DANS LE PARCOURS DU SOIN/ISOLEMENT DE PLUSIEURS ACTEURS NOTAMMENT LES AIDANTS

Objectif(s) opérationnel(s)

ACCUEILLIR DAVANTAGE DE FAMILLES AFIN DE LES SOUTENIR, DE LES INFORMER SUR LES DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE, SUR LES STRUCTURES ADAPTEES A LA SITUATION VECUE, SUR LES DROITS DE LEUR PROCHE MALADE...

Actions à mettre en œuvre

Intitulé de l'action	Echéances	Moyens - matériel, humain, financier
ACTIONS DE COMMUNICATION AUPRES DE DIVERS ACTEURS	A MOYEN TERME	ELABORATION D UNE PLAQUETTE SPECIFIQUE DE COMMUNICATION/FRAIS IMPRESSION/PERSONNEL BENEVOLES
RECRUTER ET FORMER A L ACCUEIL 2 BENEVOLES SUPPLEMENTAIRES	A MOYEN TERME	FORMATION DES BENEVOLES ASSUREE PAR L UNAFAM NATIONAL SANS FRAIS POUR NOTRE DELEGATION DE LA HAUTE GARONNE

Public(s) cible(s)

Autres publics spécifiques
LES FAMILLES ET AMIS DONT UN PROCHE A UN TROUBLE PSYCHIQUE

Ancrage territorial

Ensemble du département

Indicateurs de suivi et de résultats

FICHE RENSEIGNEE EN FIN D'ACCUEIL MENTIONNANT LES THEMES ABORDES PAR LA FAMILLE (soins, ressources, logement, tutelle/curatelle, insertion sociale...)

ANALYSE ANNUELLE DES FICHES EN VUE D'ETABLIR UNE SYNTHESE/STATISTIQUES

Action du PTSM31

Réf. : Action 5-4

Priorité 5 : Le respect et la promotion des droits des personnes présentant des troubles psychiques, le renforcement de leur pouvoir de décider et d'agir et de la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques.

L'ANXIETE PATHOLOGIQUE : UN REEL HANDICAP PEU (RE)CONNU

Nature de l'action :

Renforcer - action existante nécessitant un développement / amélioration

Axes stratégiques

Lutter contre la stigmatisation sous toutes ses formes

Pilote(s)

Vicens Joachim
Président
Revivre-France
jvicens@orange.fr

Luquet Antoine
Vice-président
Revivre-France
antoine.luquet.al@gmail.com

Acteurs et partenaires

Président d'Honneur de Revivre-France Dr Chapelle Frédéric, Psychiatre
Lamy Pierre, psychologue, membre de la Commission Scientifique de Revivre-France
Revivre-France (Vice-Président) Luquet Antoine, psychologue

Problématique constatée

Quand l'anxiété, présente chez tous, normale et utile, prend un caractère excessif et pathologique, on parle alors de Troubles Anxieux.

Ce mal invisible, mal connu et source de peurs, d'incompréhension, de préjugés, peut avoir des conséquences sur le fonctionnement social, familial, professionnel et être très invalidant et à l'origine d'une réelle souffrance. Ils impactent durablement tous les aspects de la vie des personnes et se conjuguent fréquemment avec d'autres pathologies, comme la dépression et l'addiction.

Dans la population générale âgée de 18 à 65 ans, l'ensemble de ces troubles anxieux a une prévalence sur 12 mois d'environ 15 % et une prévalence sur la vie entière d'environ 21 %.

Sa fréquence est deux fois plus élevée chez la femme que chez l'homme.

Source : Haute Autorité de Santé, "Affections psychiatriques de longue durée, Troubles anxieux graves", juin 2007

Objectif(s) opérationnel(s)

Continuer à informer le grand public, les familles de souffrants et les souffrants eux-mêmes sur l'anxiété pathologique
Être en mesure d'informer davantage et de continuer à sensibiliser les divers partenaires via le CLSM et de l'Espace Associations-Usagers du CHU, les GEM et autres professionnels de la Santé.

Recueillir des témoignages (écrits, audios, vidéos, micro-trottoir) de personnes souffrant de TA, de proches et du Grand Public lors de diverses manifestations (Conférences, SISM, V&H, Forums, ...).

Information sur les différents "traitements" pharmacologiques et psychothérapeutiques et "autres" des troubles anxieux

Actions à mettre en œuvre

Intitulé de l'action	Echéances	Moyens - matériel, humain, financier
Continuer le cycle des conférences initiées en octobre 2019 (thème : "Venez changer votre regard sur les Troubles Anxieux"), deux journées animées par des professionnels de la	une à deux conférences annuelles	Membres et professionnels bénévoles

santé mentale bénévoles		
Continuer à améliorer nos actions de communication auprès des professionnels de santé mentale et autres (GEM, associations de familles, ...) pour les conférences et nos activités	En continu	Mailings, contacts directs, site Internet, ... par des membres bénévoles
Élaborer un questionnaire sur l'Anxiété pathologique. Mettre en place des micro-trottoir	En continu, en particulier durant les SISM, Ville et Handicap, conférences, ...	Bénévoles
Établir une brochure simplifiée d'information sur les différents "traitements" pharmacologiques et psychothérapeutiques et "autres" des troubles anxieux	A moyen et long terme	Professionnels de la santé mentale pour le contenu et membres bénévoles pour le reste (mise en page, réalisation de la brochure, impression, ...)

Public(s) cible(s)

Tout public, Les personnes en situation de handicap, Autres publics spécifiques
Personnes adultes souffrant de Troubles Anxieux

Ancrage territorial

Toulouse et ses environs

Indicateurs de suivi et de résultats

Questionnaires d'évaluation
Questionnaires de satisfaction
Synthèse des questionnaires
Nombre de participants aux conférences et aux groupes de parole

Action du PTSM31

Réf. : Action 5-5

Priorité 5 : Le respect et la promotion des droits des personnes présentant des troubles psychiques, le renforcement de leur pouvoir de décider et d'agir et de la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques.

Mise en œuvre collaborative et transverse de projets inclusifs et participatifs par le biais de GRAIN (Groupes de Réflexion-Action pour l'INclusion) composés de professionnels et de résidents.

Nature de l'action :

Renforcer - action existante nécessitant un développement / amélioration

Axes stratégiques

Prendre en compte la parole des usagers

Pilote(s)

CHESNAY Virginie
Psychologue
AJH / DHM&P / Foyer de vie St Médard
virginie.chesnay@ajh.fr

FERRE Christophe
Directeur de Dispositif
AJH / DHM&P / Foyer de vie St Médard
christophe.ferre@ajh.fr

Acteurs et partenaires

UNAPEI
Communes de Rieumes, Lahage et du Bois de La Pierre la Pierre
Sapeurs pompiers Rieumes et Carbonne
Intermittents du spectacle

Problématique constatée

Cette réflexion-action s'inscrit dans le cadre des politiques territoriales inclusives ayant pour visée de permettre à chacun, résidents en tête, de s'inclure dans une dynamique citoyenne (cité) et/ou collective (foyer de vie).

Il s'agit d'aider la personne en situation d'handicap à avoir un rôle central dans certaines actions de son quotidien intra et extra institutionnel.

Un GRAIN différent est constitué pour chaque action. Analyse de l'ACTION 1 : LES RÉSIDENTS GUIDES

Constats :

Les résidents sont amenés à faire visiter l'établissement aux visiteurs extérieurs. Il en résulte les effets suivants :

- Valorisation de leurs compétences (sociales, relationnelles, spatio-temporelles, connaissances du dispositif, etc.)
- Possibilité d'occuper une place centrale qui les positionne comme acteurs et experts du lieu qu'ils habitent
- Sentiment d'être utile à autrui
- Appartenance au foyer de vie
- Gain de temps pour les professionnels

Description des étapes :

- Nommer un/e référent/e pour l'action 1 « résidents guides » qui assurera le suivi de l'action ; relai possible avec les autres membres du groupe,
- Repérer les résidents compétents et les inclure dans le groupe de réflexion-action "résidents guides"
- Réfléchir ensemble à la mise en place, via le secrétariat, de cette fonction de guide
- Établir un échéancier à court terme : projet estimé réalisable en 2 mois pour un groupe de 4 pros +3 résidents

Ce qui a été travaillé ensemble :

Il s'agit pour le résident guide de partager son savoir et son expertise, celle que confère l'expérience du handicap et de l'institution. Les guides doivent être volontaires, ils peuvent refuser les missions même s'ils ont été formés. Les guides ont été formés à la visite par le GRAIN 1, un jeu de rôle leur a été proposé.

Création d'une plaquette d'accueil en FALC

Plan des sites comme support à la présentation de l'établissement. Le plan des sites sera en A3 plastifié. Il servira de support à la visite et peut aider le guide. Il n'est pas une obligation et chaque guide suit son inspiration du moment.
 Un kit de visite : les secrétaires mettront à disposition des guides un sac contenant un kit de visite composé par : une plaquette d'accueil, un plan du site et des jetons pour prendre une boisson avec les visiteurs à la machine à café.

Objectif(s) opérationnel(s)

Permettre aux résidents de s'inclure dans une dynamique citoyenne (cité) et/ou collective (foyer de vie) à partir d'actions concrètes élaborées ensemble
 Offrir la possibilité aux résidents de partager leur savoir et leur expertise, celle que confère l'expérience du handicap et de l'institution
 Modifier les représentations sociales des citoyens sur le handicap, la maladie mentale
 Lutter contre l'aliénation institutionnelle en responsabilisant les résidents dans la gestion de leur vie quotidienne / les rendre acteurs dans leurs soins

Actions à mettre en œuvre

Intitulé de l'action	Echéances	Moyens - matériel, humain, financier
Lutte contre l'exclusion numérique des personnes en situation de handicap	2021/2022	accès à la formation (« Être autonome et responsable avec l'outil internet – UNAPEI » à un groupe de résidents (2 jours formation 2000€)
Rendre les formations aux premiers secours accessibles aux personnes en situation de handicap	2021/2022	
Développer les actions du club socio-culturel : accueillir le public extérieur sur le en développant une offre culturelle à travers l'art et la culture et en favorisant le lien social	Printemps 2021	1 200€
Participation aux commission accessibilité des communes d'implantation des structures	2021/2022	en amont préparer les résidents « à participer » à travers des outils à expérimenter, comment développer leur pouvoir d'agir
Ouvrir notre atelier créatif Les objectifs seraient de donner la possibilité aux résidents d'instaurer des liens sociaux et ainsi de modifier les représentations sociales sur le handicap.	: 1er trimestre 2021	financement d'une art-thérapeute

Public(s) cible(s)

Les personnes en situation de handicap

Ancrage territorial

Rieumes / Carbonne / Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et de résultats

Usagers moins dépendants des professionnels, davantage acteurs de leurs soins --} donc moins de recours à la psychiatrie
 Désenclavement du public que nous accompagnons, développement des liens sociaux avec le reste de la cité

Action du PTSM31

Réf. : Action 5-6

Priorité 5 : Le respect et la promotion des droits des personnes présentant des troubles psychiques, le renforcement de leur pouvoir de décider et d'agir et de la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques.

ORGANISER DES JOURNEES D'INFORMATION SPECIFIQUE DESTINEES AUX FAMILLES DONT UN PROCHE SOUFFRE DE TROUBLES PSYCHIQUES

Nature de l'action :

Renforcer - action existante nécessitant un développement / amélioration

Axes stratégiques

Promouvoir l'information, faciliter l'accès aux droits et renforcer le soutien des aidants

Pilote(s)

IGLESIAS Sabine
BENEVOLE / UNAFAM 31
UNAFAM 31 (UNION Nationale de familles/amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques)
siglesias@numericable.fr

ARVIEU Josette
DELEGUEE DEPARTEMENTALE UNAFAM 31
UNAFAM 31
josette.arvieu0942@orange.fr

Acteurs et partenaires

Problématique constatée

MANQUE D'INFORMATION ACCESSIBLE SUR LES TROUBLES PSYCHIQUES/SUR LES DROITS DES PERSONNES SOUFFRANT DE CES TROUBLES ET SUR LE DISPOSITIF D'ACCES AUX SOINS

Objectif(s) opérationnel(s)

ORGANISER UNE JOURNEE D'INFORMATION : "mieux communiquer avec un proche ayant des troubles bipolaires"
ORGANISER UNE JOURNEE D'INFORMATION : "mieux accompagner un proche ayant une schizophrénie"
ORGANISER UNE JOURNEE D'INFORMATION SUR LES TROUBLES PSYCHIQUES ET SUR L'OFFRE DE SOINS EN HAUTE-GARONNE

Actions à mettre en œuvre

Intitulé de l'action	Echéances	Moyens - matériel, humain, financier
DEPLIANT POUR COMMUNICATION DE CES JOURNEES	MOYEN TERME	FRAIS D'IMPRESSION
RECRUTER UN PROFESSIONNEL DE SANTE	MOYEN TERME	LES FRAIS D 'INTERVENTION SONT PRIS EN CHARGE PAR L UNAFAM NATIONAL
FORMER UN BENEVOLE POUR L ORGANISATION DE CES JOURNEES	MOYEN TERME	FORMATION ASSUREE PAR L UNAFAM NATIONAL

Public(s) cible(s)

Autres publics spécifiques

LES FAMILLES DONT UN PROCHE A UN TROUBLE PSYCHIQUE

Ancrage territorial

Ensemble du département

Indicateurs de suivi et de résultats

QUESTIONNAIRE D'EVALUATION A L'ISSUE DES JOURNEES (FORMETRIX)

Action du PTSM31

Réf. : Action 5-7

Priorité 5 : Le respect et la promotion des droits des personnes présentant des troubles psychiques, le renforcement de leur pouvoir de décider et d'agir et de la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques.

Profamille : un programme psychoéducatif pour les familles ayant un proche souffrant de schizophrénie

Nature de l'action :

Renforcer - action existante nécessitant un développement / amélioration

Axes stratégiques

Promouvoir l'information, faciliter l'accès aux droits et renforcer le soutien des aidants

Pilote(s)

Nicolas Claire
Secrétaire antenne Solidarité Réhabilitation Occitanie

Association Solidarité Réhabilitation, antenne
d'Occitanie
contact-occitanie@solidarite-rehabilitation.or

Acteurs et partenaires

Intervenant prestataire pour le compte de l'association Solidarité Réhabilitation LANGLOIS Thomas, Dr en Psychologie
Intervenant bénévole et adhérent Solidarité Réhabilitation GUYOT Christine
Psychologue, intervenante pour Solidarité Réhabilitation et adhérente association LARRIVIERE Emilie
Intervenant(e) bénévole, Adhérente Solidarité Réhabilitation Aribaud Sandrine,
Travailleur social, bénévole adhérent antenne Solidarité Réhabilitation Goncalvez Adrien
Bénévole administratif, adhérent Solidarité Réhabilitation NICOLAS Claire
Bénévole administratif, adhérent Solidarité Réhabilitation DURANT Stéphanie,
Médecin psychiatre, CSMRPS 22 route d'Espagne, et Adhérent Solidarité Réhabilitation Dr PADOVANI Romain,

Problématique constatée

Il est admis que 0.7 à 1 % de la population souffre de schizophrénie. Ce seraient environ 10 000 personnes en Haute Garonne et plus de 20 000 personnes concernées par la maladie d'un proche. Sur un bassin de population de 2 millions d'habitants (Haute Garonne et proximité), l'occurrence de la 1ère hospitalisation, pour une crise psychotique touche 200 personnes par an (1 cas sur 10 000). Les aidants familiaux sont souvent au cœur de la maladie en accompagnant leur proche au quotidien. L'absence de soutien aux aidants contribue à alourdir le fardeau familial et aggrave les coûts de la santé en augmentant le nombre de ré-hospitalisations. La littérature rapporte que la psychoéducation familiale est l'intervention la plus efficace après les traitements médicamenteux.

Profamille vise à donner de l'information aux familles, mais aussi à développer des habiletés pour faire face à la maladie. Il s'agit d'obtenir un bénéfice direct sur l'état de santé des proches et un bénéfice indirect sur celui des patients. Aujourd'hui et jusqu'en septembre 2020, ce programme est proposé à Toulouse par un centre médical à raison d'une session de 12 participants par an ce qui est totalement insuffisant eu égard au 20 000 personnes potentiellement concernées par la maladie d'un proche. Les villes les plus proches en région Occitanie où est réalisé Profamille ne peuvent pas couvrir la demande (Montpellier, Perpignan, Cahors Montauban, Nîmes - 50 à 60 personnes dont la formation est en cours au 24 août 2020).

Objectif(s) opérationnel(s)

Organiser des sessions Profamille en gestion associative. Mise en place des moyens, identification et formation des animateurs etc ...

Mettre en place la 1ère session en automne 2020
Assurer deux sessions en 2021
Assurer ou faire assurer (essaimage) à terme 4 sessions par an, certaines délocalisées

Actions à mettre en œuvre

Intitulé de l'action	Echéances	Moyens - matériel, humain, financier
Communiquer auprès du réseau (professionnels de santé, associations, institutions...). Prendre conseil et valider le projet.	Août 2019-octobre 2020 - Etape réalisée	Bénévolat (Temps secrétariat et déplacement) environ 10 rendez vous
Présenter le projet aux réseaux médical et institutionnel ; Faire la demandes de financements	1ère présentation à l'ARS (11 décembre 2019 Dr Puech et Mme Aublin) ; Rédaction d'un dossier de demande de subvention : mai 2020 Instruction du dossier par l'ARS , en cours	Demande de financement auprès de l'ARS couvrant le cout d'une session 30000 € (selon estimation du Dr Yann Hodé) et frais administratifs de gestion des sessions
Mettre en place la première session	Démarrage Septembre-octobre 2020	Location d'une salle ; préparation du matériel ; contacter les personnes intéressées ; réaliser une réunion d'information ; s'assurer d'un binôme de deux animateurs et d'un référent Profamille (cout estimatif 30 000 €)
Former des co-animateurs selon le protocole Profamille : dans un premier temps observateur dans une session, puis co-animation dans la suivante	Fin 2020	avoir deux observateurs minimum par session
Assurer deux sessions par an et ajouter 1 session supplémentaire chaque année à partir de 2022 soit 2 sessions en 2021, 3 sessions en 2022, 4 sessions en 2023	Année 2021 et années suivantes jusqu'en 2025 terme du PTSM 31	Avoir au moins 2 animateurs nouveaux formés chaque année à partir de 2021 afin d'assurer une continuité du programme dans le temps et pouvoir assurer le programme avec un délai d'attente de moins de 4 mois pour les participants
Péreniser le financement des actions	dés 2020	Recherche de partenariats : ARS, Fondations, Fonds de formation, mécénat ...

Public(s) cible(s)

Autres publics spécifiques
Aidants familiaux

Ancrage territorial

Autre : Toulouse et villes périphériques (Colomiers, Villefranche de Lauragais, St Gaudens...)

Indicateurs de suivi et de résultats

Qualité de la formation et mesure de ses résultats sur les participants et leur proche souffrant par les évaluations Profamille au niveau national (remplir les évaluations...)

Nombre de session proposées : objectifs de 2 sessions par an et augmenter d'une session supplémentaire chaque année 3 en 2022, 4 en 2023, 5 en 2024, 6 en 2025

Nombre de participants : objectif de 24 participants pouvant bénéficier du programme en 2021 ; durée d'attente pour les participants de moins de 4 mois

Continuité du programme par les formations de nouveaux animateurs formés chaque année (à partir de 2021)

Action du PTSM31

Réf. : Action 5-8

Priorité 5 : Le respect et la promotion des droits des personnes présentant des troubles psychiques, le renforcement de leur pouvoir de décider et d'agir et de la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques.

Promouvoir la participation des usagers et ou des aidants au regard des parcours de soins en collaboration avec les représentants des usagers

Nature de l'action :

Renforcer - action existante nécessitant un développement / amélioration

Axes stratégiques

Promouvoir l'information, faciliter l'accès aux droits et renforcer le soutien des aidants

Pilote(s)

Helene Monnier
directrice adjointe
Maison de Sante Mailhol
hmonnier@mailhol.fr

DR Helene Pujo
Medecin psychiatre
Clinique Maison de Sante Mailhol
secretariat@mailhol.fr

Acteurs et partenaires

Mme Ayral Armelle Bon pied- Bon oeil
UNAFAM Mr Joachim Vicens
UNAFAM Me Carole Rousse
HDJ Clinique Maison de Santé Mailhol Mme Leslie - Anne Rech
Clinique Maison de Sante Mailhol Mme Anais Sage
MAIA Mme Joanna Jenouvrier
31 4560 Belberaud SICOVAL
URPS Dr Maurice Bensoussan
Clinique Maison de Sante Mailhol DR Caroline Roques

Problématique constatée

La pathologie psychiatrique renforce la complexité de la prise en charge et l'isolement social. Les patients et familles ou aidants sont très souvent démunis pour construire un parcours de vie correspondant souvent à des modifications majeures de leurs repères de vie. Confrontés à un isolement social, affectif et professionnel, ils ont besoin d'un lieu d'écoute et de ressources pour accéder à des informations adaptées (sociales, thérapeutiques, professionnelles ..) et être accompagnés dans leurs démarches. La création d'une cellule d'appui permettrait de créer un lieu ressource où tous les acteurs pourront participer activement à la construction de leur parcours de vie. Pour construire ce travail de partenariat auprès des acteurs locaux (centre d'accueil, organismes, recherche d'emploi, associations de maintien à domicile...). Il sera nécessaire de sensibiliser ces professionnels aux maladies psychiatriques (états de crise, observance de traitements ...)

Objectif(s) opérationnel(s)

Contribuer à faciliter les échanges au travers des temps de paroles et d'échanges
Contribuer à des actions d'accompagnement et de soutien dans des ateliers (usagers, aidants...)
Contribuer à la création sur le territoire à une cellule d'appui (usagers, aidants, partenaires...)
Contribuer à renforcer les compétences des acteurs de santé locaux (libéraux, associatifs ...)

Actions à mettre en œuvre

Intitulé de l'action	Echéances	Moyens - matériel, humain, financier
Réflexion et définition des objectifs du projet	2021	
Evaluation des besoins des partenaires locaux (ex : formation auprès des professionnels de santé et secteurs associatifs)	2021	
Renforcement des actions partenariales préexistantes	2021	
Evaluation des moyens humains utilisés par la Maison Santé Mailhol	2021	

Public(s) cible(s)

Tout public, Les personnes ayant des conduites addictives, Les personnes en situation de précarité et/ou d'exclusion, Les personnes placées sous-main de justice, particulièrement celles détenues, Les personnes âgées en perte d'autonomie, Les victimes de psycho-traumatisme, Les personnes en situation de handicap, Les personnes isolées, Les réfugiés et migrants, Autres publics spécifiques

Ancrage territorial

Zone spécifique 31 , 11 ,81, 09

Indicateurs de suivi et de résultats

Nombre de participants aux ateliers
 Nombre de sensibilisations effectué auprès des acteurs
 Nombre de réunions d'échanges organisé

Action du PTSM31

Réf. : Action 5-9

Priorité 5 : Le respect et la promotion des droits des personnes présentant des troubles psychiques, le renforcement de leur pouvoir de décider et d'agir et de la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques.

SENSIBILISER AU HANDICAP PSYCHIQUE CEUX ET CELLES QUI SERONT AMENES DANS LE CADRE DE LEUR FONCTION A ETRE EN CONTACT AVEC UNE PERSONNE SOUFFRANT DE TROUBLE PSYCHIQUE

Nature de l'action :

Renforcer - action existante nécessitant un développement / amélioration

Axes stratégiques

Lutter contre la stigmatisation sous toutes ses formes

Pilote(s)

IGLESIAS Sabine
BENEVOLE / UNAFAM 31
UNAFAM 31(Union Nationale de familles/Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
siglesias@numericable.fr

ARVIEU Josette
DELEGUEE DEPARTEMENTALE UNAFAM 31
UNAFAM 31
josette.arvieu0942@orange.fr

Acteurs et partenaires

Problématique constatée

DEFAUT D INFORMATION DU PUBLIC/MANQUE D'INFORMATION ACCESSIBLE SUR LES TROUBLES ET LES DROITS DES PERSONNES/STIGMATISATION

Objectif(s) opérationnel(s)

SENSIBILISER LES ETUDIANTS ASSISTANTS SOCIAUX/EDUCATEURS/REFERENTS HANDICAPS DANS L EDUCATION NATIONALE/LES ELUS....

Actions à mettre en œuvre

Intitulé de l'action	Echéances	Moyens - matériel, humain, financier
REALISATION D'UN DEPLIANT SPECIFIQUE DE COMMUNICATION	MOYEN TERME	FRAIS D IMPRESSION
CONCEPTION ET REALISATION D'UNE VIDEO	MOYEN TERME	5 000€
RECRUTER ET FORMER UN BENEVOLE	MOYEN TERME	FORMATION EN INTERNE PAR UN BENEVOLE (pas de frais)
ELABORER UN QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION/EVALUATION	MOYEN TERME	FRAIS D IMPRESSION

Public(s) cible(s)

Autres publics spécifiques

ETUDIANTS : ASSISTANTS SOCIAUX/EDUCATEURS/ELUS/REFERENTS HANDICAPS ...

Ancrage territorial

Ensemble du département

Indicateurs de suivi et de résultats

A METTRE EN PLACE

Action du PTSM31

Réf. : Action 5-10

Priorité 5 : Le respect et la promotion des droits des personnes présentant des troubles psychiques, le renforcement de leur pouvoir de décider et d'agir et de la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques.

Journée annuelle d'échanges sur la souffrance psychique des personnes en situation de précarité

Nature de l'action :

Innové - nouvelle action

Axes stratégiques

Prendre en compte la parole des usagers

Pilote(s)

Sandrine Maggiore
Déléguée régionale

Conseil Régional des Personnes Accueillies
Accompagnées
maggioriesandrine00@gmail.com

Acteurs et partenaires

Psychologues du Monde Gilbert LACANAL
Acteurs de la Plateforme Santé Précarité Najah AL BAZZOU

Problématique constatée

A ce jour, de nombreuses personnes en situation de précarité dont les personnes vivant à la rue et les personnes hébergées en CHRS souffrent de troubles psychiques (errance, ruptures familiales et sociales, parcours addiction, comorbidités...). Leur parcours de santé et leur prise en charge psychique reste complexe et demandent une meilleure compréhension de leur histoire et les freins rencontrés (accueil des structures inadapté, éloignement du numérique, informations inadaptées...). Une rencontre réunissant autant des professionnels que des personnes accueillies / accompagnées permettrait d'aborder cette problématique et de mettre en exergue des pistes de travail et des préconisations. Ce temps d'échanges permettrait de mettre en avant la parole des usagers/personnes accompagnées et des témoignages de parcours.

Objectif(s) opérationnel(s)

Améliorer la prise en charge des personnes en situation de précarité souffrant de troubles psychiques
Promouvoir la parole des personnes en situation de précarité et leur savoir expérientiel afin d'améliorer les pratiques des professionnels

Actions à mettre en œuvre

Intitulé de l'action	Echéances	Moyens - matériel, humain, financier
Journée annuelle d'échanges sur la souffrance psychique des personnes en situation de précarité	2021	frais de déplacement pour les experts invités, location salle, collation accueil, déjeuner et affiches. 2000 euros
Mise en place d'un annuaire ressource et formalisation d'une affiche santé mentale à destination des personnes en situation de précarité	2021	impression outils d'affiches santé - 500 euros (coût impression)

Public(s) cible(s)

Les personnes en situation de précarité et/ou d'exclusion

Ancrage territorial

Ensemble du département

Indicateurs de suivi et de résultats

Nombre de réunions de préparation de la journée

Nombre de participants usagers et professionnels

Nombre de structures participantes

Action du PTSM31

Réf. : Action 5-11

Priorité 5 : Le respect et la promotion des droits des personnes présentant des troubles psychiques, le renforcement de leur pouvoir de décider et d'agir et de la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques.

Programme BREF :

Programme unifamilial de psychoéducation précoce individualisé à destination des aidants et des proches des personnes souffrant de troubles psychiques.

Nature de l'action :

Innové - nouvelle action

Axes stratégiques

Promouvoir l'information, faciliter l'accès aux droits et renforcer le soutien des aidants

Pilote(s)

DURAND Stéphanie
Membre du bureau
Association Solidarité Réhabilitation Antenne Occitanie
sra.stef@laposte.net
GONCALVES Adrien

Case Manager travailleur social
CSMRP (Cabinet du Dr Padovani) & Membre du Copil de
Solidarité Réhabilitation Antenne Occitanie
goncalvesadrien.pro@gmail.com

Acteurs et partenaires

CH Le Vinatier et UNAFAM69 : créateurs du programme / formateurs Dr Rey
Association Solidarité Réhabilitation Occitanie Durand et Goncalves

Problématique constatée

Conformément aux recommandations australiennes néo-zélandaises relatifs à la prise en charge de la schizophrénie (« Royal Australian and New Zealand College of Psychiatrists clinical practice guidelines for the management of schizophrenia and related disorders »), il est vivement recommandé de mettre en place des « interventions de psychoéducation à l'intention des familles » qui devraient « être proposées précocement et de manière habituelle dans la schizophrénie » (Level of évidence : 1, Evidence Base Recommendation : EBR). A ce titre, un programme nommé « BREF » a été construit conjointement par l'Unité de Psychoéducation et Psychothérapie du Centre Hospitalier le Vinatier de Bron et l'Unafam 69. Il se destine à informer précocement et manière systématique les proches des patients sur les différents aspects du trouble psychiatrique tout en promouvant leurs capacités pour y faire face, permettant alors d'amoindrir le fardeau ressenti. Pour ce faire, un accueil personnalisé en 3 séances de 1h à 1h30 (suivi 3 mois plus tard d'un appel téléphonique) est mis en place, où les familles et proches sont reçus ensembles par 2 ou 3 intervenants (professionnels de santé et familles investies dans une association).

L'association Solidarité Réhabilitation Antenne Occitanie propose de mettre en place ce programme de psychoéducation « BREF ». Offrir un accueil aux proches de personnes souffrant de schizophrénie ou de bipolarité dans un premier temps, avec possibilité d'ouvrir cet accompagnement auprès des aidants de personnes souffrant d'autisme (adaptation du programme en cours, prévu courant fin 2020).

Ce programme a pour but de :

- Accompagner et d'aiguiller les proches en leur amenant les informations prioritaires
- Lutter contre le décrochage des familles
- Les motiver et le faire retrouver un pouvoir d'action
- Développer l'alliance thérapeutique et individualiser l'accueil des familles
- Amener progressivement à la psychoéducation

- Dédramatiser l'hospitalisation
- Commencer à dépasser le déni, la culpabilité, la révolte, la colère, et autres ressentis similaires en s'appuyant sur les attentes individualisées des participants
- Connecter les familles dans un réseaux de soutien aidant/aidé et rompre ainsi l'isolement

Objectif(s) opérationnel(s)

Se former au programme BREF - Informer les partenaires associatifs et professionnels : communication et valorisation du programme

Préparer la mise en place du programme et Organiser le calendrier annuel des permanences des accueillants

Accueillir les aidants et les proches : la réalisation des séances de psychoéducation

S'auto-évaluer en interne et effectuer un bilan annuel pour faire évoluer le programme

Actions à mettre en œuvre

Intitulé de l'action	Echéances	Moyens - matériel, humain, financier
Se former au programme BREF - Communication / valorisation du programme	Avant fin d'année 2020	Accueillir les formateurs du CH Le Vinatier pour former minimum 10 personnes au programme BREF. Temps de formation : 1 journée. Profil des acteurs pouvant être formés : Médecins, psychologues, travailleurs sociaux, infirmiers, famille en pair-aidance, autres. Financer le déplacement et l'hébergement des formateurs du CH Le Vinatier - une personne chargée d'informer les prescripteurs (hôpitaux psychiatriques publics et privés, structures, autres associations) et aussi les familles de l'existence de ce programme. La présentation aux professionnels, aux usagers, aux équipes des GEM et associations est nécessaire à la diffusion du programme. Cette personne se devrait également de gérer la liste d'attente (entretiens téléphoniques et échanges de mails avec les familles). paiement des supports de communication : affiches, flyers, vidéo et mailing
Préparer la mise en place du programme « BREF »	fin 2020	les acteurs (personnel soignant et famille) établissent ensemble un calendrier d'accueil. Ils organisent également les préséances (imprimer et faire remplir les feuilles de suivi et de recueil d'information ; faire remplir la CES-D et l'échelle K6+), réserver une salle, etc.
Accueillir les aidants et les proches des personnes souffrant de troubles psychiques	début 2021	Proposer les 3 séances de psychoéducation d'une heure à une heure trente chacune ainsi que la séance téléphonique à 3 mois.
S'auto-évaluer en interne et	de 2021 à 2025 et plus	Analyser les évaluations psychométriques du programme et

<p>effectuer un bilan annuel pour faire évoluer le programme</p>		<p>remplir le document Excel « Recueil programme Bref » administré par l'équipe du CH Le Vinatier, Organiser une fois par an un bilan annuel et une réunion des deux parties (les soignants et l'Unafam pour faire un bilan quantitatif : potentiels des personnes concernées, combien intègrent le programme, combien font les 3 séances, etc. pour ensuite réaliser un bilan qualitatif qui permettra notamment l'amélioration des pratiques des équipes et pourra faire évoluer le programme. Action réalisée par les acteurs du programme formés (professionnels, familles et associations)</p>

Public(s) cible(s)

Autres publics spécifiques

Toute personne en lien avec un proche malade (aidant naturel), ou avoir un proche souffrant de pathologie psychiatrique (incitation médicale, soignante, où à la demande des familles).

Ancrage territorial

Toulouse, accueil possible au sud et à l'est de la Haute-Garonne (déplacement des équipes)

Indicateurs de suivi et de résultats

Plusieurs sessions par an possibles selon la demande et les besoins des familles : environ 10 / an, chiffre qui augmentera annuellement grâce à la communication et aux prescripteurs du programme.

Evaluation psychométrique systématique (« Echelle CES-D, impressions ressenties » et « questionnaire d'auto-évaluation K6+ ») : outils cliniques permettant d'évaluer de manière standardisée grâce à une comparaison avant/après révélant le degré d'efficacité

Questionnaire post-programme de satisfaction à destination des aidants de proches de personnes souffrant de maladie mentale.

Chiffrage et compte rendu des évaluations et bilan annuel

Action du PTSM31

Réf. : Action 5-12

Priorité 5 : Le respect et la promotion des droits des personnes présentant des troubles psychiques, le renforcement de leur pouvoir de décider et d'agir et de la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques.

Un psy pour tous? Comment faciliter l'accès aux professionnels de la santé mentale pour un public qui en est éloigné? Comment permettre l'accroche, la rencontre ?

Nature de l'action :

Innové - nouvelle action

Axes stratégiques

Prendre en compte la parole des usagers

Pilote(s)

DROUIN ANOUK
CHEF DE PROJET CONTRAT DE VILLE REYNERIE
TOULOUSE METROPOLE
anouk.drouin@mairie-toulouse.fr

VACHERET AGNES
DELEGUEE DU PREFET BELLEFONTAINE MILAN
PREFECTURE DE LA HAUTE GARONNE
agnes.vacheret@haute-garonne.gouv.fr

Acteurs et partenaires

ASSOCIATION BAS D'IMMEUBLE JOURNE PASCALE
CENTRE SOCIAL REYNERIE BARTOLO ODILE
ASSOCIATION PARLE AVEC ELLES GONCALVES LAURE
ASSOCIATION VOIR ET COMPRENDRE GHABA NAJIA
REGIE DE QUARTIER REYNERIE RAVARY JEAN FRANCOIS
ASSOCIATION TO7 DROIN REMY
PSYCHOLOGUE DU MONDE TOULOUSE LIMA SANDRA
ASSOCIATION BEL ARC EN CIEL ROURE MARIE HELENE
L'ECOLE ET NOUS BAADDOUD MALIKA
ASSOCIATION LE LIEN HORIZON DANSE YEPE BERNADETTE

Problématique constatée

à l'occasion d'un travail en cours sur le territoire du Mirail sur les souffrances psychosociales, il a été rapporté par différentes structures, la difficulté pour certains de leur public à aller consulter un psychologue alors qu'une souffrance psychosociale est avérée.

Objectif(s) opérationnel(s)

Faciliter le lien

Favoriser l'accès des professionnel.le.s de la santé mentale à un public éloigné / à l'écart des soins psychiques

Travailler sur les représentations liées aux professionnel.le.s de la santé mentale

Actions à mettre en œuvre

Intitulé de l'action	Echéances	Moyens - matériel, humain, financier
identifier les structures du territoire ayant des groupes déjà constitués	octobre-novembre 2020	contacter les structures afin de leur présenter le projet et recenser celles qui seraient intéressées pour y être associées (phoning, mailing, visites) 350€ (3j pour 2 personnes)

Définir avec les structures des thématiques qui pourraient être abordées à l'occasion des réunions de leur groupe et qui permettraient d'ouvrir les débats	44136	Organisation d'un temps de rencontre collectif (y compris préparation et compte rendu) 1500€
Amener la thématique dans les groupes ; et les faire co-animer avec le professionnel de la santé mentale et le référent habituel de la structure	1r semestre 2021	organisation de réunions collectives régulières dans les structures avec présence d'un psychologue 2 100€ (2h pour un groupe de 14 personnes avec un psychologue - 50h/h + salarié de la structure)
Proposition de rdv en individuel pour les publics intéressés	1r semestre 2021	A l'occasion du temps collectif, le professionnel crée du lien ; il peut laisser ses coordonnées, ses cartes ... ce qui permet à chacun et de façon anonyme, de saisir l'opportunité de rentrer en contact avec lui 7 500€ (30 personnes / 5 séances à 50€/h)
Réitérer les actions 3 et 4 sur une période assez longue, afin qu'un climat de confiance puisse s'installer dans le temps et permettre à des personnes réticentes d'engager la démarche	2nd semestre 2021	idem action 4 9 600€

Public(s) cible(s)

Autres publics spécifiques
femmes victimes de violences, jeunes 18/25 ans

Ancrage territorial

Mirail (Bellefontaine Milan, Reynerie, Mirail université)

Indicateurs de suivi et de résultats

Nombre de personnes touchées dans les groupes constitués
Nombre de personnes prises en charge individuellement par le professionnel de la santé mentale suite à son intervention sur le temps collectif
Diversification des demandes au sein des structures
Nombre de temps collectifs et nombre de rencontres / réunions entre partenaires

Action du PTSM31

Réf. : Action 5-13

Priorité 5 : Le respect et la promotion des droits des personnes présentant des troubles psychiques, le renforcement de leur pouvoir de décider et d'agir et de la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques.

Organiser les Semaines d'informations sur la santé mentale (SISM) sur le territoire du Conseil local de santé mentale du PETR Pays Comminges Pyrénées

Nature de l'action :

Dupliquer - action existante pouvant être mise en oeuvre sur un autre territoire ou un autre public

Axes stratégiques

Lutter contre la stigmatisation sous toutes ses formes

Pilote(s)

SANCHEZ-ALBOR Rosario
Coordinatrice CLS / CLSM

PETR Pays Comminges Pyrénées
rosario.sanchezalbor@commingepyrenees.fr

Acteurs et partenaires

Problématique constatée

Besoin de sensibiliser le grand public aux questions de santé mentale et de lutter contre la stigmatisation des personnes présentant des troubles psychiques

Objectif(s) opérationnel(s)

SENSIBILISER le public aux questions de Santé mentale.

INFORMER, à partir du thème annuel, sur les différentes approches de la Santé mentale.

RASSEMBLER par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la santé mentale.

FAIRE CONNAÎTRE les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.

Actions à mettre en œuvre

Intitulé de l'action	Echéances	Moyens - matériel, humain, financier
Analyser la thématique choisie par le Collectif national pour identifier les acteurs pouvant devenir organisateurs d'un événement	Octobre de chaque année	
Communiquer autour de la thématique choisie pour faire émerger des propositions de manifestations parmi les acteurs identifiés	Octobre-décembre de chaque année	
Structurer un programme d'événements à faire valider par le COPIIL du CLSM afin de recenser d'éventuels partenaires	Janvier de chaque année	
Organiser la logistique des événements avec les porteurs des	Janvier/mi-février de chaque année	

différentes manifestations		
Communiquer le programme auprès du public pressenti	Mi-février / fin mars de chaque année	
Organiser l'évaluation des actions proposées (programme et manifestations en individuel)	Janvier/mi-février de chaque année	

Public(s) cible(s)

Tout public

Ancrage territorial

PETR Pays Comminges Pyrénées

Indicateurs de suivi et de résultats

nombre d'acteurs mobilisés pour l'organisation
 nombre de personnes participant/touchées
 diversité de public cible

Action du PTSM31

Réf. : Action 5-14

Priorité 5 : Le respect et la promotion des droits des personnes présentant des troubles psychiques, le renforcement de leur pouvoir de décider et d'agir et de la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques.

Garantir l'accès et la protection des droits des usagers par la formation des acteurs de santé et la promotion de la recherche en psychiatrie légale

Nature de l'action :

Innové - nouvelle action

Axes stratégiques

Promouvoir l'information, faciliter l'accès aux droits et renforcer le soutien des aidants

Pilote(s)

MADELPUECH BRUNO
DIRECTEUR GENERAL
CENTRE HOSPITALIER GERARD MARCHANT
secretariat.direction@ch-marchant.fr

MONCANY ANNE HELENE
CHEF DE POLE PCAMP
CENTRE HOSPITALIER GERARD MARCHANT
anne-helene.moncany@ch-marchant.fr

Acteurs et partenaires

FERREPSY DOCTEUR OLIVIER
UNAFAM MADAME ARVIEU
CHU SERVICE DE MEDECINE LEGALE DOCTEUR DELPLA TELMON
BARREAU DE TOULOUSE MADAME WEILL
Coordonnateur Régional de Formation, Cour d'appel de Toulouse, Montpellier et Agen. Magali NORGUET
URPS DOCTEUR BENSOUSSAN
CPT 31 PROFESSEUR ARBUS
CONSEIL DEPARTEMENTAL 31 MADAME DESFOURS VERONIQUE
ORDRE DES MEDECINS 31 PROFESSEUR OUSTRIC
COMMISSION DEPARTEMENTALE DES SOINS PSYCHIATRIQUES MADAME CAZAUDARRE

Problématique constatée

Contexte national : Depuis la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades, les droits des patients font l'objet d'une évolution législative constante et d'une attention particulière par de nombreuses autorités administratives indépendantes (CGLPL, Défenseur des droits, etc.). Par ailleurs, la psychiatrie est une discipline médicale dont les interactions avec la justice sont anciennes et pourtant plus que jamais d'actualité : le nombre de malades psychiatriques en détention est extrêmement préoccupant, les soins pénalement ordonnés et les soins sans consentement sont en augmentation constante depuis les années 90. Enfin, notons que la psychiatrie légale se structure actuellement en France, notamment au sein des sociétés savantes et par le biais de nouveaux DIU (cf DIU de psychopathologie légale Toulouse-Montpellier)

Contexte territorial : Actuellement en Haute-Garonne, les acteurs de terrain en santé mentale se trouvent confrontés dans leur pratique quotidienne à des problématiques médico-légales et ont l'obligation de délivrer des informations sur les droits des personnes prises en charge.

Le nombre croissant des files actives de patients psychiatriques en détention témoignent de l'augmentation des malades souffrant de troubles psychiatriques en détention. Au CRIAVS MP, l'équipe est régulièrement sollicitée pour des problématiques médico-légales plus larges que la question des violences sexuelles.

Il est important de pouvoir soutenir l'information et l'accès au droit des patients suivis en psychiatrie.

La mise en place d'un tel dispositif permettrait d'assurer une mission d'information, de conseil et d'accompagnement auprès des professionnels au niveau territorial.

Une meilleure connaissance du cadre juridique des soins en psychiatrie pourrait éviter certaines incompréhensions et tensions entre professionnels et usagers permettant ainsi des prises en charge plus apaisées et plus efficaces. Cette équipe pourrait également, par sa collaboration avec différents partenaires, permettre une coordination plus fluide entre santé et justice en développant les réseaux santé-justice, la formation et la recherche sur les thématiques de psychiatrie légale.

Objectif(s) opérationnel(s)

Formations dans le champ de la psychiatrie légale: responsabilité médico-légale, expertise, droits des patients, interactions psychiatrie-justice, données victimologiques et criminologiques

Accompagnement des équipes de professionnels dans les situations complexes avec intrication médico-légale (évaluation de la dangerosité, signalements, sollicitations par l'autorité judiciaire...)

Promotion des aspects éthiques auprès des acteurs confrontés aux problématiques de santé mentale

Encadrement et diffusion des travaux de recherche en psychiatrie légale et Développement du réseau psychiatrie-justice

Actions à mettre en œuvre

Intitulé de l'action	Echéances	Moyens - matériel, humain, financier
Création d'une équipe de psychiatrie légale	2021	0.5 ETP ARC, 0.5 ETP psychiatre, 0.5 ETP juriste, 0.5 ETP psychologue, 1 ETP Secrétariat, 0.5 ETP sociologue et 0.5 ETP IPA. Un local avec 2 bureaux équipés, 1 salle de réunion équipée et une ligne téléphonique spécifique. Un véhicule pour assurer les déplacements au sein des services.
Articuler et développer la formation sur le territoire	opérationnel dès la création de l'équipe	à définir selon les besoins recensés sur le territoire
Accompagner les équipes sur le terrain et cartographier les besoins sur le territoire	44440	budget de fonctionnement et investissement à prévoir
Développer des supports d'information pour les usagers et les aidants	44348	support de communication
Développer la recherche en psychiatrie légale	opérationnel dès la création de l'équipe	
Développer le réseau santé-société-justice	opérationnel dès la création de l'équipe	

Public(s) cible(s)

Tout public

Ancrage territorial

Ensemble du département

Indicateurs de suivi et de résultats

nombre de formations réalisées, nombre et qualité des personnes formées, retour des questionnaires de satisfaction

nombre de d'interventions auprès des équipes de terrain et du maillage territorial santé-justice

nombre de travaux encadrés, de publication et de communication scientifique